

Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 079-200041317-20210629-C\_\_60\_06\_2021-DE

C- 60-06-2021

# niort agglo

## Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 21 juin 2021

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

#### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA CAN, LA CCI 79 ET LA CMA NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DES ACTIONS COLLECTIVES DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES ENTREPRISES

##### **Titulaire-s présent-e-s :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

##### **Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à François BONNET, Guillaume JUIN à Aurore NADAL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

##### **Titulaire-s absent-e-s supplé-e-s :**

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

##### **Titulaire-s absent-e-s :**

Christelle CHASSAGNE

##### **Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :**

Annick BAMBERGER, Christine HYPEAU, Richard PAILLOUX.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 29 JUIN 2021

#### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA CAN, LA CCI 79 ET LA CMA NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DES ACTIONS COLLECTIVES DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES ENTREPRISES

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises du territoire, la CAN travaille en partenariat avec les Chambres Consulaires (CCI 79 et CMA Nouvelle Aquitaine Deux-Sèvres) sur plusieurs volets :

- De modules de sensibilisation des nouveaux dirigeants d'entreprise,
- De réunions d'information sur des thèmes choisis en fonction des besoins de la CAN,
- De la fourniture d'informations économiques (fichier d'entreprises),
- De la participation à des évènements numériques de la CAN.

Les bases de ce partenariat sont formalisées par la signature d'une convention tripartite pour une durée de 3 ans (de 2021 à 2023), objet de cette délibération.

Le coût global de la mise en œuvre de cette convention, par an, est de 13 531,67 € dont, 3 300 € sont à la charge de la CCI, 3 300 € à la charge de la CMA et 6 931,67 € pris en charge par la CAN.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention tripartite entre la CAN, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle Aquitaine Deux-Sèvres et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention et les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Romain DUPEYROU**

**Vice-Président Délégué**